

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

3^e séance

Jeudi 26 février 2026 à 18 h 15, au salon du personnel

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Parole au public ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 26 février (D) ;
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025 (P) :
 - 4.1. Suivi du procès-verbal de la séance de 4 décembre (I)
5. Grilles-matières 2026-2027 (P) ;
6. Présentation du budget révisé 2025-2026 (I) ;
7. Reddition de comptes sur les mesures budgétaires dédiées et protégées 2025-2026 (P) ;
8. Règles de fonctionnement du service de garde (P) ;
9. Compétences personnelles et sociales (P) ;
10. Contenu obligatoire COSP (P) ;
11. Fonds spéciaux - suivi et demandes de fonds pour projets-classes (D) ;
12. Balises pour accepter ou refuser les demandes pour les fonds spéciaux (D) ;
13. Formation ministérielle obligatoire pour le conseil d'établissement (nouveaux membres) (I) ;
14. Informations (I) :
 - 14.1. De la présidence du conseil d'établissement;
 - 14.2. Du représentant du comité de parents;
 - 14.3. De l'OPP, organisme de participation des parents;
 - 14.4. Des représentants du personnel école;
 - 14.5. De la direction.
15. Divers ;
16. Levée de la séance.

LÉGENDE			
(C) Consultation	(D) Adoption	(I) Information	(P) Approbation